

CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS 2023

Vendredi 21 - Samedi 22 - Dimanche 23 juillet

Les Baux Sainte Croix (Eure)

REGLEMENT



Les Championnats de France Masters sur route 2023 sont coorganisés par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), le Comité Départemental de Cyclisme de l'Eure et ses clubs. Ils se dérouleront aux Baux-Sainte-Croix (27) les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juillet.

Le déroulement des épreuves est soumis à la réglementation de la FFC.

1. Epreuves

Les Championnats de France comprennent 3 épreuves distinctes donnant lieu à l'attribution des titres de « Champion(ne) de France » :

- Contre la montre Individuel.
- Contre la montre par équipes.
- Course en ligne.

2. Participation

Les épreuves sont ouvertes aux licencié(e)s FFC de 30 ans et plus.

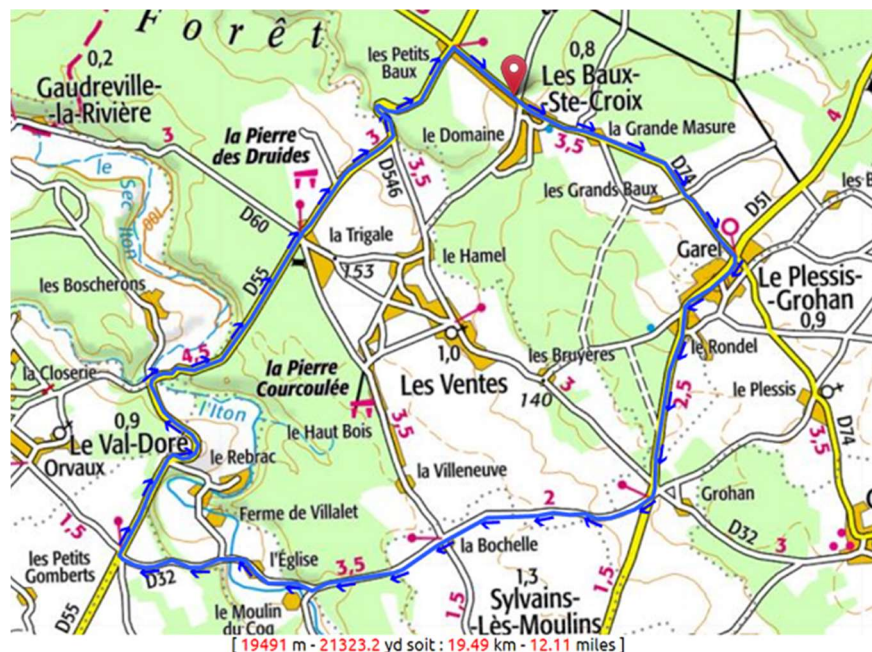
Les participants doivent être titulaires d'une des licences FFC suivantes :

- Licence compétition ELITES.
- Licence compétition OPEN (1, 2, 3).
- Licence compétition ACCESS (1, 2, 3, 4).

3. Parcours

Le parcours emprunté sera identique pour les épreuves en ligne et Contre la montre.

- Longueur 19.5 km (213 m D +).
- Départ et arrivée : Les Baux-Sainte-Croix





4. Programme journalier des compétitions

Vendredi 21 juillet

CLM individuel Hommes et Femmes - Parcours de 19.5 km (1 tour)

- 09h30 - 10h30 : CLM Individuel Femmes (départ espacé d'1 minute).
- 13h00 - 16h30 : CLM Individuel Hommes (départ espacé d'1 minute)

CLM par équipes Femmes - Parcours de 19.5 km (1 tour)

- 16h30 - 16h45 : CLM par équipes Femmes (Départ espacé de 4 minutes).

Samedi 22 juillet

CLM par équipes - Parcours de 19.5 km (1 tour)

- 9h00 - 11h00 : CLM par équipes Hommes. (Départ espacé de 4 minutes)

Epreuves en ligne Femmes - Parcours de 19.5 km

- 14h15 : Appels des concurrentes (2 départs séparés) :
- 14h30 : M1, M2, M3, M4 / 4 tours / 78 km.
- 14h35 : M5, M6, M7, M8, M9 / 3 tours / 58.5 km.

Dimanche 23 juillet

Epreuves en ligne Hommes - Parcours de 19.5 km

1^{er} bloc : Catégories M7, M8, M9

- 7h15 : Appel des coureurs :
- 7h30 : Départ M7 - 4 tours / 78 km.
- 7h35 : Départ M8 - 4 tours / 78 km.
- 7h40 : Départ M9 - 3 tours / 58.5 km.

2^{ème} bloc : Catégories M4, M5, M6

- 10h15 : Appel des coureurs :
- 10h30 : Départ M4 - 5 tours / 97.5 km.
- 10h35 : Départ M5 - 5 tours / 97.5 km.
- 10h40 : Départ M6 - 4 tours / 78 km.

3^{ème} bloc : Catégories M1, M2, M3

- 14h15 : Appel des coureurs : (2 départs séparés)
- 14h30 : Départ M1 et M2 - 6 tours / 117 km
- 14h35 : Départ M3 - 5 tours / 97.5 km.

5. Attributions des titres

Chaque coureur titré sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'or, le second et le troisième recevront respectivement une médaille d'argent et de bronze.

Epreuves en ligne et Contre la Montre Individuel

Pour chacune des épreuves, 2 titres (1 titre Homme et 1 titre Femme) seront décernés par tranches d'âge de 5 ans. Celles-ci s'entendent pour l'année en cours (tableau ci-dessous).

Hommes	Femmes	Année de naissance
M1 : hommes 30-34 ans	M1 : femmes 30-34 ans	1993 à 1989
M2 : hommes 35-39 ans	M2 : femmes 35-39 ans	1988 à 1984
M3 : hommes 40-44 ans	M3 : femmes 40-44 ans	1983 à 1979
M4 : hommes 45-49 ans	M4 : femmes 45-49 ans	1978 à 1974
M5 : hommes 50-54 ans	M5 : femmes 50-54 ans	1973 à 1969
M6 : hommes 55-59 ans	M6 : femmes 55-59 ans	1968 à 1964
M7 : hommes 60-64 ans	M7 : femmes 60-64 ans	1963 à 1959
M8 : hommes 65-69 ans	M8 : femmes 65-69 ans	1958 à 1954
M9 : hommes 70 et +	M9 : femmes 70 et +	1953 et -

- Pour les hommes, le titre sera attribué si au moins 6 concurrents sont au départ pour la tranche d'âge concernée, représentant au moins 3 comités régionaux différents.
- Pour les femmes, le titre sera attribué si au moins 2 concurrentes sont au départ pour la tranche d'âge concernée, quel que soit leur comité régional d'appartenance.

Epreuve Contre la Montre individuel

Les départs se feront toutes les minutes dans l'ordre suivant :

- Femmes : M9, M8, M7, M6, M5, M4, M3, M2, M1.
- Hommes : M9, M8, M7, M6, M5, M4, M3, M2, M1.

Il appartient à chaque concurrent(e) de se présenter au plus tard 5' avant son heure de départ, après avoir effectué le contrôle technique du vélo au gabarit. Un pré-contrôle sera possible le jeudi après-midi, sur le créneau de la permanence. Tout retardataire sera crédité de son temps de course + le retard accumulé au départ.

Epreuve Contre la Montre par équipes

4 titres de champion de France sont décernés : 3 pour les Hommes, 1 pour les Femmes, selon les tranches d'âge suivantes :

Equipe Femmes : 1 catégorie : âge indifférent.

Equipe Hommes : 3 catégories : 30 - 44 ans / 45 - 59 ans / 60 ans et +.

Constitution des équipes

Les équipes doivent être constituées de 3 ou 4 concurrents (es) d'un même club, ou de clubs différents appartenant à un même Comité départemental ou régional.

Chronométrage

Le temps de l'équipe sera pris sur le (la) 3^{ème} équipier (ère) franchissant la ligne d'arrivée. Le départ sera espacé de 4 minutes entre chaque équipe

Pour les Hommes, le titre de champion de France par équipes sera attribué si 3 équipes minimum sont au départ, dans chaque catégorie, représentant 3 comités régionaux.
Pour les Femmes, le titre de championne de France par équipes sera attribué si 2 équipes minimum sont au départ, représentant 2 comités régionaux.

Port du maillot

Pour les épreuves en ligne et le Contre la Montre individuel, les coureurs engagés devront porter le maillot de leur club. Les licenciés individuels porteront un maillot neutre.

Pour le Contre la Montre par équipes, les coureurs d'une même équipe porteront un maillot ou une combinaison identique.

6. Cérémonie protocolaire

Une cérémonie protocolaire sera organisée sur le podium officiel pour chaque épreuve, en présence des organisateurs, des élus et des personnalités invitées.

Les 3 premiers concurrents de chaque catégorie (H et F) et les 3 premières équipes (H&F) seront récompensés et monteront sur le podium (tenue cycliste obligatoire).

La proclamation des résultats se fera après validation du classement par le président du jury des arbitres.

7. Engagements

Les engagements CLM individuel et Epreuves en ligne : sur le site FFC : www.ffc.fr (Onglet "évènements", calendrier route), Paiement par carte bancaire uniquement

- Date d'ouverture des engagements : Mardi 2 mai à 8h00
- Date de clôture des engagements : Mercredi 12 juillet à 20h00

Aucun engagement ne sera enregistré après la date de clôture, ni sur place.

Montant des engagements :

- Contre la Montre individuel : 25 €.
- Course en ligne : 25 €.
- Contre la Montre par équipes : 40 € par équipe.

Engagement CLM par équipe : Par courrier en indiquant la composition de l'équipe et la catégorie d'âge. Paiement par chèque uniquement à l'ordre de la FFC. Courrier envoyé avant le 12 juillet à : FFC, à l'attention de Laetitia MONZO - 1, rue Laurent Fignon - 78 180 Montigny-le-Bretonneux.

En cas d'annulation de l'épreuve, les engagements seront remboursés.

8. Assistance

Les véhicules suiveurs sont interdits sur le CLM individuel et les épreuves en ligne. Ils sont admis sur le CLM par équipes. Les dépannages seront assurés par des véhicules neutres ou par des assistants placés en points fixes. Sur l'épreuve en ligne, l'organisation met en place un véhicule de dépannage neutre pour chaque catégorie. Les concurrent(e)s peuvent y déposer des roues avec le nom et le n° de dossard.

Il est vivement conseillé aux concurrents de prévoir leur propre kit de réparation.

9. Déroulement

Les concurrents rejoints et doublés par une autre catégorie ne doivent en aucun cas gêner ou interférer sur le bon déroulement de l'épreuve. Rouler devant ou dans le sillage de coureurs d'une autre catégorie est formellement interdit.

Les concurrents doublés devront rouler impérativement sur la partie droite de la route. Tout manquement sera sanctionné par une mise hors course des concurrents concernés.

10. Arbitrage

Le président de jury est désigné par la FFC et le collège des arbitres par le Comité régional de Normandie. Les concurrent(e)s sont placé(e)s sous l'autorité du Président du jury et des arbitres. Les arbitres statueront en fonction des faits de course constatés. Le non-respect des bénévoles et de l'environnement sera sanctionné.

Toute réclamation devra être déposée par écrit auprès du Président du jury, à l'issue de la course et dans un délai maximal de 30 minutes après publication des résultats.

11. Informations diverses

- Le parcours sera fermé à la circulation durant la totalité des épreuves. La sécurité sera assurée par un dispositif de signaleurs fixes et à motos.
- Les concurrents devront faire preuve de prudence en toutes circonstances.
- Le port du casque homologué est obligatoire.
- Pour les épreuves Contre la montre, les vélos utilisés ainsi que les casques à coque rigide doivent être homologués UCI. Ils seront contrôlés avant le départ.
- Un transpondeur sera attribué à chaque concurrent sur les courses en ligne.
- Le dossard mentionnant le numéro et la catégorie sera accroché au dos, côté gauche, visible par les concurrents et les arbitres.
- Les concurrents sont responsables de leur matériel en cas de vol, perte ou détérioration.

12. Assurances

Le versement des droits d'inscription à la FFC permet à l'organisateur d'obtenir, pour son épreuve, l'assurance "Responsabilité Civile Organisateur" couvrant toutes les personnes concernées (organisation et pratiquants) et véhicules officiels course. Celle-ci est conforme aux dispositions réglementaires relatives aux compétitions sportives sur la voie publique, organisées sous l'égide de la FFC. Les garanties d'assurances sont consultables en ligne : <https://www.ffc.fr/assurance/>

13. Contrôle médical et fraude technologique

- Les Championnats de France Masters route sont soumis aux règlements de la FFC, notamment pour les aspects techniques, de sécurité et de santé.
- Les concurrents inscrits acceptent de se soumettre aux différents contrôles réglementaires, notamment anti-dopage et fraude technologique. Il appartient aux concurrents de se renseigner sur la tenue de ses contrôles.

14. Permanence et retrait des dossards

Lieu : Salle des fêtes communale des Baux-Sainte-Croix.

- Jeudi 20 juillet de 14h30 à 19h00.
- Vendredi 21 juillet de 8h00 à 12h00.
- Samedi 22 juillet de 8h00 à 12h00.
- Dimanche 23 juillet de 6h30 à 12h00.

15. Dispositif médical et secours

Toutes les dispositions liées à la santé des sportifs et du public seront mises en place, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur et des directives officielles. Conformément aux modalités de secours dictées par les RTS (Règles Techniques et de Sécurité), le dispositif comprendra :

- Une assistance médicale composée de médecins et de secouristes,
- Une coordination entre la direction de l'épreuve et les secours,
- Un poste de premiers secours situé aux Baux-Sainte-Croix.
- Une liste de contacts d'urgence fournis à toutes les personnes qui œuvrent sur l'organisation.

16. Droit à l'image

Par sa participation à l'événement, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser ou reproduire son image dans le cadre de l'événement, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, par tous les moyens connus à ce jour, et pour une durée illimitée.

17. Prise de décision

Les organisateurs en accord avec le président du jury et le représentant de la FFC se réservent le droit de prendre toute décision susceptible de modifier le déroulement ou d'interrompre les épreuves, en cas de force majeure, problèmes de sécurité ou directives émanant de la préfecture ou de la gendarmerie.

18. Contacts organisation

Comité Départemental de Cyclisme de l'Eure

- Jean-Luc DELUGAN - delugan.jean-luc@wanadoo.fr - Port. : 06 45 91 90 40
- Michel FRANCOIS - michel.francois@eure.fr - Port. : 07 72 30 25 88

Fédération Française de Cyclisme

- Nicolas PETITJEAN - n.petitjean@ffc.fr - Port. : 06 99 16 57 02
- Jean-Michel RICHEFORT - jm.richefort@sfr.fr - Port. : 06 74 34 09 41